

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE
BOBIGNY
93-115, Rue DE LA REPUBLIQUE
93000 BOBIGNY

CLASSEMENT SANS SUITE

L'Officier du Ministère Public

à

MAITRE DEHAN & SCHINAZI
174 RUE DE COURCELLES
75017 PARIS

Références à rappeler :

Rédacteur :

Maître,

Pour faire suite à votre requête concernant

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **006094** CHANGEMENT DE FILE, PAR CONDUCTEUR DE VEHICULE, NON JUSTIFIE PAR UN CHANGEMENT DE DIRECTION ART R 412-24 C.ROUTE. ART R 412-24 AL.3 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à _____ en date du _____
par procès verbal n° _____ dressé par _____, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

- 1 fois **011077** REFUS DE PRIORITE A UN VEHICULE D'INTERET GENERAL PRIORITAIRE USANT DES AVERTISSEURS SPECIAUX A UNE INTERSECTION ART.R.415-12 AL.1, ART.R.311-1 C.ROUTE. ART.R.415-12 AL.2,AL.3 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à _____ en date du _____
par procès verbal n° _____ dressé par _____ avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

- 1 fois **011325** FRANCHISSEMENT D'UNE LIGNE CONTINUE PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE ART.R.412-19 AL.1 C.ROUTE. ART R 412-19 AL.3.AL.4 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à _____ en date du _____
par procès verbal n° _____ dressé par _____ avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

Appartenant aux dossiers :

Après examen de votre requête et du procès-verbal, j'ai procédé au classement sans suite de cette (ces) contravention(s).

Je vous pris d'agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées

Fait à BOBIGNY, le 02/10/2023

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC
Le Commandant de Police

